

Licence Professionnelle - Management des administrations territoriales

université
de BORDEAUX

Code :

LIEU DE FORMATION

Campus Bastide
35 avenue Abadie
33072 Bordeaux

Durée : 1 an en L3

CONTACT

Formation :
Alain Pariente
Responsable de la
formation
05 56 84 65 30
alain.pariante@u-bordeaux.fr

Alternance :
Blanche Demptos
Référente administrative
05 56 00 97 22

[TÉLÉCHARGER LA FICHE
AU FORMAT CSV](#)

La mention s'inscrit dans un objectif de transmission et de professionnalisation des compétences dans le domaine de l'administration des collectivités territoriales.

Dans cet objectif les enseignements ont été conçus, sont réalisés et évalués en partenariat entre les enseignants chercheurs du collège DSPEG de l'Université de Bordeaux et des professionnels des collectivités territoriale avec le soutien du Centre national de la fonction publique territoriale délégation Aquitaine et des Centres de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, de la Gironde, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

Les étudiants retenus dans le cadre de la formation proposée dans cette mention ont vocation à intégrer les collectivités territoriales à l'issue de leur année. Ils seront, dès celle ci, en stage en alternance au sein de services Ressources humaines Finance/ Marchés ou Urbanisme de collectivités territoriales d'Aquitaine.

Objectifs

Les objectifs de la formation

Dans le contexte d'une actualité sans cesse renouvelée en matière de décentralisation et des nombreux départs à la retraite en cours et à venir dans les collectivités territoriales, la licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale veut intervenir, en complément du système traditionnel des concours, pour favoriser :

» l'accès externe à l'emploi administratif territorial et les politiques de recrutement des personnels titulaires ou contractuels des collectivités.

Compétences

Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi.

Conduire un projet

Définir une problématique liée à une mission

Identifier et connaître le rôle des acteurs politiques, administratifs et sociaux et des règles propres à l'environnement international et européen.

Mettre en œuvre et appliquer les principes juridiques : connaissance du vocabulaire juridique et des institutions ; initiation au raisonnement juridique ; acquisition des méthodes et qualités d'analyse dans le domaine du droit

Insertion

Métiers accessibles

La licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale offre les connaissances opérationnelles nécessaires pour occuper les fonctions d'encadrement intermédiaire relevant de la filière administrative au sein des collectivités territoriales et établissements publics territoriaux :

- »Secrétaire de mairie
- »Chargé de la gestion du personnel
- »Responsable de la formation
- »Responsable de la gestion budgétaire et financière
- »Gestionnaire des marchés publics
- »Instructeur du droit des sols
- »Chargé d'études d'urbanisme et action foncière...

Codes ROME :

K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1101 - Achats

M1501 - Assistanat en ressources humaines

M1605 - Assistanat technique et administratif

M1203 - Comptabilité

K1501 - Application des règles financières publiques

Secteurs d'activité

Services à la personne et à la collectivité
Support à l'entreprise

Taux d'insertion

81,8 % de taux d'emploi des diplômés

chiffres de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante, enquête 2016

Contenus

Contenu de la formation

SEMESTRE 1

UE1 Environnement juridique des collectivités territoriales

- Les institutions locales
- La démocratie locale

UE2 Les moyens d'actions des collectivités territoriales

- Les acteurs des collectivités territoriales
- La gestion des collectivités territoriales
- Les contrôles de l'action des collectivités territoriales

UE3 Méthodes professionnelles

- Management de projets
- Simulations professionnelles
- Intégration dans la collectivité

SEMESTRE 2

UE optionnelles (1 option à choisir parmi les 3)

UE4 Finances et marchés publics

- Les finances locales
- La gestion financière
- La commande publique

UE4 Urbanisme et action foncière

- Planification et application du droit des sols
- Maîtrise foncière et aménagement

UE4 Gestion des ressources humaines

- Management administratif des RH
- Management stratégique des RH

Rythme d'alternance

L'alternance au sein de la LPMAT est organisée par bloc de 2 à 3 semaines en collectivités auxquels succèdent des blocs de 2 à 3 semaines de cours.

Ce rythme d'alternance a été choisi en lien avec les retours des collectivités partenaires de la LPMAT en initiale depuis maintenant plus de 10 ans. Le rythme permet aux apprenti(e)s de s'insérer réellement dans la vie et les missions de la collectivité dans un temps assez long et de même ils peuvent bénéficier d'un temps de formation stable et conséquent à l'Université.

Admissions

Conditions d'accès

Le niveau d'études minimum requis pour candidater est de deux années d'enseignement supérieur validées, c'est-à-dire deux premières années de licence (L2 ou DEUG), DUT ou BTS ; sont plus particulièrement adaptés les L2 de droit, d'administration économique et sociale, d'économie-gestion, les DUT tertiaires (notamment gestion des entreprises et administration) et les BTS tertiaires.

La sélection des candidats s'effectue sur dossier et entretien. Elle prend en compte non seulement le niveau académique des candidats mais aussi la qualité de leur projet professionnel.

Une accession à la licence est possible par une validation des acquis professionnels (VAP) pour les postulants n'ayant pas le niveau requis de diplôme.

Les +

Les plus de cette formation

» Une préparation aux concours de l'administration territoriale ainsi que des ateliers de techniques de recherche d'emploi sont proposés aux étudiants afin de favoriser leur intégration professionnelle.

» En outre, les diplômés sont invités à se positionner auprès des services remplacement des centres de gestion partenaires. C'est pour eux l'occasion d'avoir une première expérience professionnelle en collectivité.

» Enfin, chaque année, les étudiants sont associées aux « Rencontres territoriales d'Aquitaine » organisées par le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), en partenariat avec l'Université, qui ont lieu à la fin du mois d'octobre. Elles permettent, d'associer fonctionnaires territoriaux, enseignants-chercheurs et étudiants autour d'un thème et des ateliers en lien avec les métiers de l'administration territoriale. Elles rassemblent chaque année plus de deux-cent personnes sur le site de Pessac. En outre, les étudiants organisent eux-même un colloque au mois d'avril par l'intermédiaire de leur association l'ALPMAT, ce qui garantit des relations permanentes avec le monde professionnel et facilite grandement leur insertion professionnelle très rapide.